

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## en s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces,	la ligne.....	20
Réclames,	— .....	30
Faits divers	— .....	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 9 MAI

## LE DÉSARMEMENT

La fréquence avec laquelle cette idée revient sur le tapis prouve que, si elle n'est pas encore près d'arriver à une solution, elle fait au moins des progrès consolants pour l'avenir.

Il faut bien convenir que cette idée ne saurait recevoir la solution que désirent lui donner ses plus fervents défenseurs, tant que les ravisseurs détiendront dans leurs mains le fruit de leurs rapines. Ce qui a été arraché par la force doit revenir par la force, à moins que la raison n'en décide autrement.

Il est probable que si le XIX<sup>e</sup> siècle ne voit pas encore l'arbitrage s'établir entre les nations, c'est au vingtième que cette tâche incombera et des premières.

Si ce que l'on dit est vrai, si l'illustre vieillard qui tient dans sa pensée les destinées de l'univers, sur lequel rayonne cette intelligence surnaturelle, si le pape, après avoir rétabli la concorde entre les partis, entreprend de rétablir la concorde entre les peuples, souhaitons que la Providence accorde à son grand âge le temps nécessaire pour au moins préparer cette noble mission.

Le Souverain Pontife qui pourra descendre au tombeau avec cette auréole de gloire et de paix, planera sur l'humanité comme son suprême bienfaiteur.

C'est seulement au successeur de saint Pierre, au descendant de celui qui a assis sur cette base inébranlable le christianisme, berceau de notre civilisation moderne, qu'appartient l'accomplissement d'une telle œuvre.

Aucun mieux que cet esprit supérieur ne semble destiné à opérer une de ces révolutions qui datent dans l'histoire universelle. J. D.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 8 mai

On discute une proposition de loi tendant à la suppression des bureaux de placement.

M. Dumay soutient la proposition en invoquant les abus de ces bureaux, mais il se garde d'indiquer la pensée qui l'inspire.

Le but poursuivi par le député socialiste et ses amis est de substituer les syndicats ouvriers aux bureaux de placement afin de forcer les nombreux travailleurs non syndiqués, à s'engager dans lesdits syndicats, sous peine de trouver fort difficilement du travail.

Répondant à M. Dumay, M. Yves Guyot combat la suppression qu'il réclame comme collaborateur de la *Lanterne*.

M. Lockroy est élu vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Peytral, nommé ministre.

## SÉNAT

Séance du lundi 8 mai. — L'ordre du jour appelle la 2<sup>e</sup> délibération sur la proposition de loi relative aux modifications dans l'organisation coloniale.

L'ajournement est prononcé.

On appelle la discussion sur une loi de M.

Félix Martin tendant à modifier celle de 1892, sur le travail des enfants, des filles mineures et des femmes dans les établissements industriels.

La Commission conclut à ce que ce projet ne soit pas pris en considération.

M. Martin dit que l'application de la loi telle qu'elle est aurait pour effet le renvoi des enfants et une réduction de salaires, le résultat serait une grève générale; on voit donc que la loi va, si on ne la révisé pas, nous conduire à des éventualités inquiétantes.

Le ministre du commerce estime que la mise en pratique doit être tentée avant d'en proposer la modification.

M. Lecomte dit que l'état actuel de l'industrie ne permet pas de réduire la journée de travail au-delà de onze heures.

M. Tolain dit qu'il faut attendre les résultats de l'expérience pour se prononcer en connaissance de cause.

M. le ministre du commerce insiste pour que l'application de la loi soit tentée.

M. Maxime Lecomte dit qu'il prend acte des déclarations du gouvernement; il est d'avis que l'application soit tentée.

M. F. Martin prend note également des déclarations de M. le ministre, il ajourne au 1<sup>er</sup> juillet les modifications qu'il demande.

On appelle la discussion du rapport sur l'organisation de l'Algérie.

L'ajournement est prononcé et la séance est levée.

## INFORMATIONS

## LA DISSOLUTION

On continue à s'occuper de la question de la dissolution de la Chambre. Les députés sont divisés en deux camps.

Il serait bien difficile en ce moment de dire de quel côté est la majorité.

M. Letellier, député d'Algérie, a l'intention de déposer un projet de résolution par lequel la Chambre inviterait le gouvernement à transmettre à M. le Président de la République le vœu qu'elle émettrait en faveur de la dissolution.

Ce député a consulté le gouvernement, et il lui a été répondu que le gouvernement était décidé à laisser la Chambre maîtresse de sa volonté au sujet de ce projet, et qu'il se bornerait à faire observer que le budget de 1894 devait être voté dans la quatrième année de législature.

En faisant paraître dans les journaux officiels la note relative à la dissolution anticipée de la Chambre des députés, le gouvernement a voulu sonder l'opinion publique.

Nous allons dire aujourd'hui à la suite de quelles combinaisons gouvernementales la publication de cette note fut décidée.

Depuis plusieurs jours l'accord le plus complet s'est établi entre l'Élysée et la place Beauvau sur toutes les questions que comportent les élections générales.

Le point principal de cet accord est que, dès le lendemain de la dernière séance de la Chambre, un remaniement partiel du cabinet aura lieu.

M. Dupuy, tout en gardant la présidence du

conseil, quittera l'intérieur pour prendre un autre portefeuille, et il sera remplacé à la place Beauvau par un homme d'Etat chargé de faire les élections.

La question de dissolution ne semble pas préoccuper beaucoup le Sénat; toutefois, l'opinion dominante paraît plutôt contraire à des élections anticipées qui pourraient, dit-il, émouvoir le pays.

## LE GÉNÉRAL LADYVOCAT

Le général Ladyvocat, dont on a à tort annoncé la retraite, vient au contraire d'être désigné pour remplacer, comme président du comité d'artillerie, le général Ducos qui passe dans la réserve.

## CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Les élections de dimanche ont donné peu de résultats au premier tour. Sept conseillers seulement ont été en effet élus: trois républicains, trois radicaux, un radical socialiste.

Il y a 14 ballottages.

## UN SUCCESSEUR DE JULES FERRY

Le docteur Parisot, républicain, a été élu dimanche conseiller général des Vosges, en remplacement de M. Jules Ferry, et son concurrent.

## LE GRAND DUC WLADIMIR

Le voyage à Paris du grand duc Wladimir est contremandé.

Les feuilles officieuses allemandes insinuent que ce contre-ordre a pour but d'enlever toute signification au toast porté par le prince à la France.

La vérité est que le Czar a tenu à connaître au plus tôt les impressions de son frère sur le voyage de l'empereur d'Allemagne en Italie, et c'est l'unique raison, nous sommes à même de l'affirmer, du retour précipité du grand duc à Pétersbourg.

## L'AMBASSADE DE LONDRES

Les deux candidats pour l'ambassade de Londres sont M. de Chaudordy et M. de Réverseaux.

M. de Chaudordy mérite ce poste par sa grande autorité et sa longue expérience des affaires diplomatiques. M. de Réverseaux a une compétence incontestable dans les questions de l'Orient.

## LES AFFAIRES D'EGYPTE

Le ministre des affaires étrangères a refusé de répondre à la question de M. de Mahy sur l'Égypte et Madagascar.

Le groupe des études va s'entendre avec le ministre des affaires étrangères, pour trouver un terrain d'entente.

## UNE INTERPELLATION

C'est M. Millevoe qui interpellera le ministre des affaires étrangères au sujet de la nomination éventuelle de M. Waddington à la présidence de la Compagnie de Suez.

## EN ITALIE

Le *Journal Commerciale italiano* publie une lettre qu'il dit émanée d'un employé d'une banque d'émission. L'auteur de ce document constate qu'on a découvert, en retirant les billets de la Banque romaine, une série de billets de 1,000 francs double; au début, on a cru à une falsification; mais, après examen approfondi, on a dû se rendre à l'évidence.

## LA DISSOLUTION DU REICHSTAG

Les journaux officiels de l'Empire expriment l'espoir que les électeurs répareront l'atteinte portée au prestige de l'Allemagne par le Reichstag.

La *Gazette de Voss* dit que le gouvernement va employer tous les moyens pour influencer le corps électoral, qu'il montrera les ennemis aux portes du pays et traitera de traitres les députés qui ont fait échouer le projet de loi militaire.

L'opinion des journaux russes est importante à signaler. Ils prévoient que l'échec de la loi militaire va pousser le gouvernement allemand dans la voie d'une politique active très dangereuse pour la paix européenne.

## L'AFFAIRE DU SHAMROCK

Le *Courrier de Haïphong* accuse le commandant du transport le *Shamrock* d'avoir refusé de rapatrier plusieurs malades. La vérité est que le commandant du *Shamrock*, conformément aux règlements, a fait embarquer à Tourane seulement un petit nombre de malades, afin d'avoir place pour d'autres malades de Saïgon.

## EXPLOSION DANS UN FORT

Samedi, à Verdun, trois soldats du 31<sup>e</sup> d'artillerie, commandés par un sous-chef artificier, au fort de la Chaume, expérimentaient des engins chargés de dynamite.

Tout à coup une détonation formidable se fit entendre. Un nuage de flamme et de fumée s'élevait et les vêtements des artilleurs prenaient feu.

Des militaires du 148<sup>e</sup> d'infanterie, casernés au fort, se portèrent au secours des blessés et tout d'abord éteignirent les flammes qui environnaient les corps des canonniers.

Ces derniers étaient affreusement mutilés. Les cheveux, la barbe, les sourcils et les cils étaient brûlés et leur visage ne formait plus qu'une plaie.

L'état du sous-chef artificier et de deux canonniers est désespéré. Quant au quatrième blessé, il a le bras droit brisé par un éclat de pétard, de nombreuses meurtrissures à la poitrine et son œil gauche est perdu.

On suppose qu'un canonnier a heurté avec son éperon un pétard chargé de dynamite. Ce choc aurait produit l'explosion.

## REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 8 mai 1893.

Les transactions ont retrouvé de l'animation et les vendeurs de rentes françaises ont jugé prudent de se racheter, ce qui a contribué à élever le niveau de ces valeurs.

Le 3 0/0 a monté de 96.27 à 96.92. Le 4 1/2 qui était il y a huit jours à 107.02 a détaché depuis un coupon de 1.25 et finit à 105.97.

L'Italien est resté faible au-dessous de 93. Ce n'est pas sans peine que le défendent les syndicats qui s'en occupent. En effet, leur besogne n'est guère facilitée par les conditions déplorables dans lesquelles se trouve le pays.

Malgré l'aggravation du change qui remonte à 16 0/0, et une augmentation de la dette flottante de 1,902,000 pesetas pendant le mois d'avril, l'Extérieure d'Espagne reprend à 66.30.

L'obscurité profonde qui entoure les projets financiers du gouvernement fait reculer le 3 0/0 portugais à 22 80.

La Banque France se tient à 3,900.  
Le Crédit Foncier est ferme à 962. Dans sa séance du 3 mai, le conseil d'administration a autorisé pour 4,034,457 fr. de nouveaux prêts.

Le Comptoir National d'Escompte est à 491 ex-coupon de 11.48. La clientèle des départements fournit un appoint considérable dans le compte des dépôts à long terme.

Le Crédit Lyonnais a été très soutenu à 763. Le premier trimestre de 1893 dénote de nouveaux progrès dans les opérations courantes de la Société.

On retrouve la Société Générale à 470.50. Son dernier bilan a été très satisfaisant et le chiffre de ses bénéfices se maintient au niveau de l'an dernier.

L'action des Immeubles de France s'est avancée de 495 à 497.50. Un coupon de 12.50 sera détaché dans quelques jours.

Sur le marché en Banque, on s'occupe toujours des obligations du Chemin de fer National de l'Equateur, cotées 400 et 402 fr.

L'arrivée prochaine à leur port d'attache de deux steamers achetés en Angleterre par la Société Niçoise de Transports maritimes va lui permettre d'inaugurer dans un très bref délai sa ligne entre Nice et la Corse et de se porter sur les rangs en vue de l'obtention du nouveau service postal que le gouvernement vient de créer avec une subvention de 450,000 fr. Ajoutons que cette société, patronnée par la Compagnie du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée, est déjà assurée d'un important trafic de ce côté.

D'après les renseignements que nous recevons à la dernière heure, l'émission des obligations du Chemin de fer de Valence et du Nord-Est d'Espagne doit être considérée comme un succès.

L'obligation des Chemins Economiques ex-coupon se négocie à 424 fr.

CH. HEYMAN et Co,  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 9 MAI

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 13°
Ce matin, à 8 h.		+ 12°
Midi,	757 <sup>m/m</sup>	+ 16°
Hausse	» <sup>m/m</sup>	
Baisse	1 <sup>m/m</sup>	
Température minima de la nuit		+ 8°

Classement, en 1893, des chevaux et des voitures attelées, pouvant être requis pour le service de l'armée.

ITINÉRAIRES

Subdivision de Tours. — Commission n° 26.

Les Rosiers, sur la place, le 15 mai, 7 heures.

Saint-Clément-des-Levées, sur la place, le 16 mai, 7 heures.

Saint-Martin-de-la-Place, place de l'Eglise, le 16 mai, 1 heure 30.

Saint-Lambert-des-Levées, derrière l'école, le 17 mai, 7 heures.

Saumur, ville, Nord-Ouest, Champ-de-Foire, le 18 mai, 7 heures.

Saint-Hilaire-Saint-Florent, place de l'Eglise, le 18 mai, 1 heure.

Verrie, place de la Mairie, le 19 mai, 7 heures.

Rou-Marson, place de l'Eglise, le 19 mai, 1 heure.

Distré, en face la mairie, le 20 mai, 7 heures.

Bagneux, place de la Mairie, le 20 mai, 3 heures.

Chacé, cour de la mairie, le 23 mai, 7 heures.

Varrains, carrefour de la Grand'Rue, le 23 mai, 1 heure.

Saumur, ville, Sud, Champ-de-Foire, le 24 mai, 6 h. 30 et 1 heure.

Saumur, ville, Sud, Champ-de-Foire, le 25 mai, 6 heures.

Artannes, en face la mairie, le 25 mai, 3 h. 30.

Dampierre, en face la mairie, le 26 mai, 6 h. 30.

Souzay, au bourg, le 26 mai, 9 heures.

Turquant, place de la Mairie, le 26 mai, 2 h. 30.

Fontevault, place du Champ-de-Foire, le 27 mai, 6 h. 30.

Montsoreau, place du carrefour de la Crieux, le 27 mai, 2 h. 30.

Parnay, au bourg, le 29 mai, 7 heures.

Villebernier, place de la Mairie, le 29 mai, 2 heures.

Varennes, sur le Mail, le 30 mai, 7 heures.

Allonnes, place du Mail, le 31 mai, 6 h. 30.

Vivy, place de l'Eglise, le 1<sup>er</sup> juin, 7 heures.

Neuillé, place de l'Eglise, le 1<sup>er</sup> juin, 3 h.

Brain-sur-Allonnes, sur la place, le 2 juin, 7 heures.

La Breille, devant le bureau de tabac, le 2 juin, 3 heures.

Vernoil-le-Fourier, devant la mairie, le 3 juin, 7 heures.

Courléon, devant la mairie, le 3 juin, 2 h. 30.

Vernantes, sur la place, le 5 juin, 6 h. 30.

Saint-Philbert-du-Peuple, place de l'Eglise, le 6 juin, 7 heures.

Blou, place de l'Eglise, le 6 juin, 1 heure.

Longué, place du marché, le 7 juin, 6 heures.

Jumelles, sur la place, le 8 juin, 7 heures.

La Lande-Chasle, place de la Mairie, le 9 juin, 8 heures.

Mouliherne, place de la Mairie, le 9 juin, midi.

### Bulletin théâtral

La tournée Abel jouera, samedi prochain 13 mai, au théâtre de Saumur, deux grand succès parisiens, la *Souris* et la *Petite Marquise*.

Rappelons à nos lecteurs que c'est M. Abel qui a créé la *Souris* à Saumur.

C'est également M. Abel qui a donné dans notre ville le *Régiment* et le *Juif Polonais*, avec le célèbre Dumaine qui vient de mourir.

### Une enfant martyre

Plusieurs habitants de Nantilly ayant cru remarquer qu'une femme de ce quartier maltraitait sa petite fille âgée de 6 ou 7 ans, l'épièrent et, un jour qu'ils entendaient les cris de l'enfant, grimant avec des échelles le long d'un mur, ils la surprirent en train de corriger cette enfant avec une baguette de fer. Indignés, ils avertirent la police, qui procéda en ce moment à une enquête.

### Le feu dans les bois

De tous côtés, dans toutes les régions, on signale des incendies dans les bois. Dimanche, le feu a encore repris dans les bois de Baillé, à Saint-Georges-des-Sept-Voies, et dévoré 75 hectares de bois de toutes essences, appartenant à MM. Turpeault et Prioux, propriétaires dans cette commune. Le feu, découvert sur les onze heures du matin, n'a pu être maîtrisé qu'à cinq heures du soir.

Les pertes, évaluées à 12,250 fr., ne sont pas assurées.

On nous annonce que le feu a repris hier dans la forêt de Chinon : les dégâts seraient considérables.

### Les incendies de samedi

Un violent incendie s'est déclaré samedi soir dans la forêt domaniale de Chinon. Le feu a pris, on ne sait comment, au carrefour de la Pucelle, à dix kilomètres d'Azay-le-Rideau.

Les pompes de Rivarennes, Ussé, Azay, Chinon, Cheillé, l'Île-Bouchard et le bataillon du 66<sup>e</sup> campé au Ruchard, se sont rendus vers six heures sur le lieu du sinistre et ont commencé une attaque vigoureuse du feu. A deux heures du matin, tout danger était conjuré. Cinq cents hectares environ ont été détruits.

### Sous-préfecture de Loches

Notre compatriote M. Gilbert, sous-préfet de Loches, est nommé sous-préfet de Villefranche (Aveyron).

M. Montigny (Maurice), chef de cabinet de préfet, est nommé sous-préfet de Loches, en remplacement de M. Gilbert.

### Avs aux cyclistes

Rappelons aux cyclistes que jeudi prochain 11 mai et dimanche 14 auront lieu à Angers les grandes courses annuelles du V. C. A.

Le montant total des prix qui seront distribués pendant ces deux journées n'est pas inférieur à 3,700 francs.

### Usines françaises à créer

A propos de la fabrication des conserves, la *Libre Parole* dit que plusieurs villes ont demandé à établir des usines. La ville de Cholet, par exemple, a fait des propositions au ministre de la guerre. Cholet est très bien comme centre important de l'élevage du gros bétail. De plus, cette ville est située à l'extrémité de la France.

Elle est sur le réseau de l'Etat et le transport

de quarante à cinquante mille bœufs par an sera une source de revenus, ainsi que le transport de vingt-cinq à trente mille tonnes de conserves.

Si donc l'Etat dépense d'un côté, il recouvrera une partie de ces dépenses par la plus value des recettes des chemins de fer.

Au point de vue militaire, les avantages sont énormes.

Cholet, par sa situation géographique, sera toujours loin du théâtre de la guerre; une usine pourrait donc approvisionner l'armée en toute sécurité.

Si une guerre maritime éclatait, les communications avec le Nouveau-Monde pourraient être interrompues. Que de temps perdu avant que les commandes faites en Amérique puissent pénétrer en France!

Toutes les puissances de l'Europe ont compris ces raisons et fabriquent leurs conserves sur leur propre territoire.

Pourquoi la France seule, pays d'élevage, s'adresse-t-elle à l'étranger?

Nous conserverions notre argent, nous donnerions de l'ouvrage à nos ouvriers. Nous ne serions plus tributaires de l'étranger et nous aurions des produits meilleurs qui ne coûteraient peut-être pas plus cher.

Pourquoi Saumur, qui est dans les mêmes conditions que Cholet, ne ferait-il pas les mêmes démarches?

Mais notre municipalité ne se réunit que pour causer politique ou discuter des projets insensés.

L'élection de M. Allain-Targé l'absorbe trop en ce moment.

### Vol à Angers

Un vol a été commis, vendredi, au préjudice de M. Bernard, propriétaire du café de l'Entrée du Cirque, quai National.

M. Bernard avait placé ses valeurs dans un coffre sur la table de sa chambre à coucher.

Vendredi, il alla se reposer vers onze heures; mais il oublia de fermer sa porte. Quand M<sup>me</sup> Bernard monta, elle vit que le coffre avait disparu.

M. Bernard crut d'abord que son locataire, un jeune homme, avait voulu faire une farce et monta à sa chambre, mais il vit que ce locataire et sa compagne avaient disparus.

Le coffre contenait 40 obligations au porteur du Crédit Foncier, 300 fr. en or et en argent, des papiers de famille et un récépissé de la Banque de France. M. Bernard connaît les numéros de quelques obligations.

M. Bernard a reçu, hier matin, de Nantes, sous pli cacheté, ces obligations, de même qu'un livret qui lui avait été soustrait.

Sans doute que le voleur a eu peur de se faire pincer si on avait trouvé ces pièces en sa possession.

M. Bernard offre 100 francs à la personne qui lui fera trouver les deux voleurs dont

43 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Duprez ne savait que répondre; il venait de reconnaître la mégère avec laquelle Wagner avait eu un démêlé et il redoutait d'être vu en si piteuse compagnie. Bien d'autres, à sa place, eussent pensé comme lui, car, pour être vrai, il est juste d'affirmer que la dame Maupiteux n'avait pas précisément, par sa mise et par ses manières, l'air d'une personne de haute distinction.

— Tout à l'heure, se décida-t-il cependant à répondre, sans tourner la tête, la main étendue devant la bouche, comme un écotier voulant parler à son camarade en cachette de son maître, tout à l'heure, dans la rue, je vous ferai signe.

La Maupiteux tenait à ne pas laisser échapper une aussi bonne occasion: aussi ne perdit-elle pas de vue son homme et, dès qu'elle put l'aborder, s'empressa-t-elle de s'emparer de son bras, c'était une contenance.

— Peut-être monsieur le vicomte ne me re-

connait-il pas? Ce ne serait pas chose surprenante, ne m'ayant vu qu'une fois.

— Pardon! Madame Maupiteux, n'est-ce pas?

Céleste Maupiteux, que, dans un règlement. Chez un de vos commis vous avez dérangée; Céleste Maupiteux qui veut être vengée Du drôle qui la vole, et qui tient en suspens Votre juste courroux.

— Veuillez, madame, parler plus clairement; il est tard, je suis pressé, et...

— Soit! aussi bien je n'ai qu'un mot à vous dire. Je suis, monsieur le vicomte, par position, peut-être un peu par goût, mais bien plus encore par nécessité, au courant de bien des petits drames intimes qui se jouent dans Paris. Comme le solitaire, je vois tout, je sais tout, j'entends tout, et mon petit doigt m'a conté certaine aventure des plus intéressantes survenue à un faux cocher qui, il y a quelques jours, rue du Bac, a eu, quoique grassement payé pour réussir, l'insigne maladresse de ne pas écraser une jeune et jolie fille qui...

Duprez frissonna, son secret n'était plus à lui.

— Jusqu'ici, balbutia-t-il, je ne vois pas en quoi...

— Oh! vous le voyez, au contraire, parfait-

ment bien, et, la preuve, c'est que vous avez pâli, qu'en ce moment je sens encore votre bras trembler autour du mien et qu'enfin vous ne me semblez plus aussi pressé de me quitter que vous l'étiez tout à l'heure.

— Vous ne m'avez pas dit encore où vous vouliez en venir.

— Mon Dieu! J. songeais que M<sup>lle</sup> Solange de Cresne n'a réellement pas de chance. Figurez-vous que la pauvre enfant n'a échappé à un péril que pour tomber dans un autre. Hier dans la matinée, c'est toujours mon petit doigt qui parle, entre dix heures et onze heures du matin, le pied lui aura manqué, à moins pourtant que quelqu'un l'ait poussé, et, du quai, elle a fait un plongeon dans l'eau sombre et bourbaise du canal Saint-Martin d'où...

— D'où elle n'a pu être retirée vivante, je l'ai, comme vous, appris par les journaux du soir.

— D'où elle a été retirée par des marinières et...

— Et transférée à la Morgue?

— Et confiée à une vieille femme qui...

— Qui l'a fait ensevelir?

— Qui l'a rappelée à la vie.

— A la vie?

— A la vie.

— En êtes-vous bien certaine?

— Si certaine que je l'ai rencontrée, dans l'après-midi d'aujourd'hui, un peu pâlie, un peu défaite, mais belle et plus intéressante que jamais.

— Vous la connaissez donc?

— Si je la connais! Comme vous voilà ému! Je savais bien que je finirais par vous captiver. C'est qu'aussi mon histoire, convendez-en, est des plus curieuses. Voulez-vous que, pour la rendre plus piquante, je vous révèle tout bas, à l'oreille, le nom du faux cocher? Celui du faux commissionnaire? Oh! ce ne sera pas long? Un seul suffira pour les deux. Tenez-vous ensuite à connaître celui du maître pour le compte duquel le coquin travaille?

Mon petit doigt me dit, car c'est un fin conteur Que si Wagner est l'un, de Chabrol est l'autre. Or, Wagner est un sot, et vous, mon bon seigneur, Un imprudent de croire à un si piètre apôtre.

C'est vraiment pitié, ajouta-t-elle, sous forme de réflexion philosophique, de voir comment vont les choses maintenant! Malgré leurs protestations et leur semblant de dévouement, les meilleurs serviteurs ne sont plus bons à rien, quand arrive le moment d'agir, tandis que les maîtres, quoiqu'ils ne tiennent pas à ménager

voici le signalement : l'homme paraît âgé de 24 ans, moustache brune, figure allongée, nez très fort, yeux petits, teint brun, costume fantaisie noir au moment du vol.

La femme est fortement brune ; elle a de grands yeux noirs et l'air campagnard.

#### Un bon républicain

M. Vincendeau, ancien entrepreneur de maçonnerie, élu conseiller municipal de la ville de Tours aux dernières élections comme *anticlérical*, a terminé sa vie en chrétien. Ses obsèques ont eu lieu, à Tours et à Pocey, sa ville natale, avec toutes les pompes de l'Eglise ; il a ainsi réparé l'erreur d'un moment qui avait contristé la famille qu'il élevait dans les principes de la religion catholique.

#### M. de Mun et la République

Dans une importante réunion qui s'est tenue avant-hier à Tours, M. de Mun, faisant appel à la jeunesse, a dit qu'on peut efficacement, sur le terrain constitutionnel, réclamer sa part de liberté, défendre et sauver la religion et avec elle la patrie.

#### Faculté de droit de Rennes

Samedi soir, 6 mai, a été clos le concours ouvert à Paris, le 17 mars dernier, pour sept places d'agrégés des Facultés de Droit.

Trois docteurs de la Faculté de Rennes figuraient parmi les admissibles. M. Ch. Bodin est admis avec le n° 5 sur la liste définitive. M. Grandmonin, qui a approché du but aussi près que possible (3 voix contre 6 pour la 7<sup>e</sup> place), est par là même désigné pour une nomination de chargé de cours.

#### L'élection sénatoriale de l'Ille-et-Vilaine

On lit dans le *Redonnais* :

On parle, pour l'élection sénatoriale prochaine dans le département, de la candidature de M. Grivart, l'éminent avocat de la Cour d'appel de Rennes. M. Grivart a été ministre sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Il est ancien sénateur. Ce serait un choix excellent, et le succès ne serait pas douteux.

#### Les fêtes à Orléans

La ville d'Orléans a célébré hier le 464<sup>e</sup> anniversaire de sa délivrance.

L'évêque d'Orléans, assisté de plusieurs prélats et des membres du Chapitre, a reçu sur le parvis de la basilique l'*Etendard de Jeanne d'Arc*.

#### État civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 7 mai. — Germaine-Léonie Fisac, rue de la Visitation ; — Georges-Léon-Eugène Gau-

riault, Grande-Rue.

Le 8. — Henriette Cailleau, à l'Hospice.

##### DÉCÈS

Le 7 mai. — Marie-Sophie Fardeau, épouse de Henri Avril, couturière, 29 ans, à l'Hôpital.

l'argent, ne savent plus à qui s'adresser pour être bien servis. Faut de s'entendre ! monsieur le vicomte, faut de s'entendre !

C'était une invite ; elle était directe : la Maupiteux voulait jouer son jeu dans la partie. Duprez le comprit et, dès lors, éprouva un immense soulagement. Il se demanda quel mobile pouvait faire agir cette femme : le besoin d'argent ? Une haine secrète contre M<sup>lle</sup> de Cresne ? l'amour du crime ? S'il avait mieux vu, il aurait reconnu que c'était simplement le désir de se venger de son ancien complice.

— Je reconnais, madame, que vous êtes une femme précieuse et que nous pourrions avoir à causer. Venez chez moi demain, dans l'après-midi, à deux heures, dit le coquin désireux de quitter au plus vite une aussi compromettante compagnie, mais il était loin d'en avoir fini avec elle.

— Chez vous ! Mais vous avez donc complètement perdu la tête ?

— Chez vous, alors ?

— Chez moi ! Pas davantage.

— Où donc ?

— Demain, à midi, à Vincennes, au Moulin-Rouge. Vous m'invitez à déjeuner.

— C'est entendu.

## VARIA

### L'affaire Baudin

OU LES GAÏETÉS DE LA POLICE

Il y a des chances pour que le député Baudin en reste avec ses coups de poings sur la... figure. Le parquet et ce qui sert de préfet de police n'auraient pas été mécontents de panacher cette raclée d'une jolie condamnation à quelques jours de prison ; mais on risquait gros à ce jeu-là : il aurait bien pu se terminer par un étalage de toutes les gradineries dont la police parisienne est capable.

D'autant mieux que cette petite affaire déjà pas mal ennuyeuse coïnciderait de trop près avec une autre affaire plus scandaleuse encore, dont un agent de la police de là-bas a été encore le héros.

Voici les faits et nous les soumettons à la contemplation de ceux qui trouveraient que nous sommes allés un peu loin dans nos appréciations sur l'institution Lozé et compagnie.

Au mois de janvier dernier, un brave provincial, en affaires à Paris, eut la malencontreuse idée d'aller rendre visite à un sien beau-frère, qui habite Levallois-Perret et répond au nom de Vernier.

Ne connaissant pas exactement son adresse, il se renseigna dans le quartier et on lui donna celle d'un gardien de la paix du nom de Bernier.

De Bernier à Vernier l'erreur est facile : les Espagnols n'y regardent pas de si près et n'est-ce pas d'eux que Horace entendait parler lorsqu'il a écrit :

*O felices populos quibus vivere est bibere.*

ou si vous aimez mieux :

*O felices populos quibus bibere est vivere.*

Notre gardien de la paix y regarda de plus près : il était à table et, comme on ne dérange pas un important personnage de ce genre dans ses fonctions gastronomiques, il mit incontinent le fâcheux à la porte.

Le malheureux provincial repartit aux renseignements. Il en prit tellement et de petits verres avec, qu'il embrouilla le tout et se présenta à nouveau devant le sous-Lozé, auprès duquel il eut le tort d'insister pour être son beau-frère.

Cette insistance suffit à démontrer qu'il avait les idées singulièrement troublées ; il est bien certain qu'un homme sain d'esprit se fût sauvé prudemment, rien qu'au soupçon que son beau-frère pouvait appartenir à ce qui a remplacé les *compagnies de Jérusalem*.

Le sous-Lozé avait diné, mais il estima que cette expansion familiale pouvait troubler sa digestion et, prenant son revolver de Tolède, il abattit le fâcheux à ses pieds.

Celui-ci étant mort, on dut renoncer à le

Et à part lui, Duprez commençait à trouver que la rencontre de la dame Maupiteux pouvait bien avoir son bon côté. Ce nouvel auxiliaire lui inspirait plus de confiance que Wagner, et puis, peut-être, en serait-il quitte à meilleur marché. Après tout, qu'avait-il à redouter de son employé ? Ne le tenait-il pas par la lettre du comte de Cresne.

(A suivre.)

CHARITÉ JUIVE. — Un juif très correct se présente chez M<sup>me</sup> de X..., connue pour sa charité, et lui dit d'une voix émue :

— Il est, madame, une misérable famille..., le père infirme, la mère malade, cinq enfants en bas âge... Tout ce petit monde va être impitoyablement jeté sur le pavé, à moins que vous ne lui fassiez don des 35 francs représentant le terme d'avril...

M<sup>me</sup> de X... s'exécute sur le champ.

— Et maintenant, monsieur, vous qui intercédez ainsi pour ces malheureux, qui donc êtes-vous ?

— Le propriétaire, madame !...

poursuivre et se contenter de citer le meurtrier en Cour d'assises où, la semaine dernière, il daignait comparaître.

A faire remarquer, entre parenthèses, qu'il avait été laissé en liberté provisoire.

Pour sa défense, il a allégué que le revolver était parti tout seul (comme certains chasse-pots), presque malgré lui. L'arme avait dépassé la pensée.

Le jury lui ayant accordé les circonstances atténuantes, la Cour n'a pas voulu s'écarter de cette bonne voie et a condamné Bernier ou Vernier à un an de prison, avec application de la loi Bérenger.

Voilà donc un gardien de la paix qui va être obligé pendant cinq ans de s'abstenir de cogner. Comment veut-on qu'il charme ses loisirs ? Nous conseillons à M. Lozé de lui accorder un petit congé de cinq années avec augmentation de traitement, afin qu'il prenne, pendant ce temps, le repos et les forces nécessaires pour rattraper le temps perdu sur la peau des Parisiens et des provinciaux égarés dans Paris, quand ce délai sera expiré.

JEAN DASSY.

## Dernières Nouvelles

### LES CHAMBRES ESPAGNOLES

Les républicains et les carlistes protestent contre l'obligation de prêter serment de fidélité au Roi. Ils se soumettront au règlement, mais il se réservent le droit de défendre les principes des partis qu'ils représentent.

M. Gamazo, au nom du gouvernement, relève les paroles des républicains et des carlistes.

### NOUVELLE GRÈVE A TOURCOING

M. Toulemonde a répondu aux délégués de ses ouvriers qui lui ont soumis leurs réclamations, qu'ils pourraient faire grève pendant un an, qu'il ne céderait pas.

### L'ARRIVÉE D'UN ROI

Le paquebot *Bourgoigne* est arrivé à Marseille avec le roi Hra-Aimany, de la province de Lao (Sénégal), fait chevalier de la Légion d'honneur il y a dix ans, sur la proposition du général Dodds, alors lieutenant-colonel au Sénégal. Il est très lié avec le général et se fera une joie de le recevoir jeudi prochain.

### LE « HOME RULE »

M. Chamberlain demande l'ajournement des huit premiers articles, afin de commencer la discussion par l'article 9.

M. Gladstone s'oppose à la proposition de M. Chamberlain, qui est rejetée, aux applaudissements des nationalistes et ministériels.

La Chambre discute l'amendement au premier article du « home rule » présenté par M. Darling, et qui porte que la souveraineté du Parlement impérial ne devra ni être supprimée, ni atténuée, ni modifiée en Irlande, en ce qui concerne soit les affaires d'ordre local, soit les affaires d'ordre impérial, ni au sujet des personnes en Grande-Bretagne et en Irlande.

### LES ÉLECTIONS ALLEMANDES

Les antisémites portent, à Berlin, les candidatures de MM. Liebermann, de Sonnenberg, Ahlwardt et du baron de Langen.

### DÉSERTIONS DANS LA MARINE ANGLAISE

Soixante-dix hommes des navires anglais, qui ont pris part à la revue internationale, ont déserté.

### CHEZ UN ANCIEN AMBASSADEUR A BERLIN

Un ancien ambassadeur de France à Berlin qui, dans des circonstances pénibles, fut en rapports avec le prince de Bismarck, ne partage nullement les bruits pessimistes que l'on fait courir depuis deux jours. La dissolution du Reichstag n'est pas un « fait brutal », comme on l'a écrit, mais un simple incident prévu par la Constitution de nos voisins.

### Cri du cœur :

Un caissier, en villégiature à Bruxelles, lit un recueil de poésies dans lequel l'auteur dit que les étoiles qui brillent sur nous là-haut sont peut-être les âmes des défunts.

Tout à coup, levant les yeux au ciel, il aperçoit une étoile filante.

— Tiens, dit-il, l'âme d'un confrère !

DEPURATIF INCOMPARABLE  
Le Grand Régénérateur du Sang  
**ROB LECHAUX**  
Sucs végétaux concentrés de  
Cresson et de Salsepareille rouge  
**FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG**  
Donne la Santé, la Force, la Vie  
Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur  
A TOUTES LES EXPOSITIONS  
Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG  
Dépôt Général: MARIUS LECHAUX, Pharmacien-Chimiste  
Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX  
Détail dans toutes les bonnes Pharmacies

**ÉPICERIE NOUVELLE**  
E. CHAUVEAU  
Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR  
Spécialité de Boîtes pour Baptême  
Boîtes riches de luxe en parchemin  
Coffrets blancs... depuis... 4 fr. 40  
— satin et peluche — 2 fr. 75  
NOTA. — Boîtes avec noms et dates,  
sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la **Tisane Dussolin** ; le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la **Tisane Dussolin**. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la **Tisane Dussolin** produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La **Tisane Dussolin** se trouve à Paris chez Dorbeq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies. Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Etudes de M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12.  
Et de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

## VENTE

Aux enchères publiques

EN UN SEUL LOT

### D'une MAISON

AVEC DÉPENDANCES

Sise commune de Saint-Clément-des-Levés

Dépendant des successions des époux POIRIER-TESSIER.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés, le Dimanche 28 mai 1893, à deux heures de l'après-midi.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête rendu par le Tribunal civil de Saumur, en la Chambre du Conseil, le vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré ;

Et aux requêtes, poursuite et diligence de Madame Joséphine Poirier, épouse assistée et autorisée de M. Jules Grolleau, marchand boucher, avec lequel elle demeure à Saumur, rue Nationale, et de celui-ci pour la validité, ladite dame Grolleau agissant en qualité d'héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, des époux Poirier-Tessier, ses père et mère, décédés à Saint-Clément-des-Levés, la femme le vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-huit et le mari le trente novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, suivant déclaration faite au greffe du Tribunal civil de Saumur le vingt-quatre mars mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistrée ;

Ayant M<sup>e</sup> LE RAY pour avoué ;  
Il sera, aux jour, lieu et heure sus-indiqués, procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés, que le Tribunal a commis à cet effet, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble ci-après, dépendant de la communauté ayant existé entre les époux Poirier-Tessier, sus-nommés.

#### DÉSIGNATION

Une maison, construite en pierres et couverte en ardoises, sise au canton de Combres, commune de Saint-Clément-des-Levés, comprenant une vieille chambre à feu, surmontée d'un grenier, une autre chambre à feu surmontée d'une chambre haute aussi à feu, grenier au-dessus, une remise, une écurie, greniers au-dessus, plus de la terre et cour et issues, puits, le tout d'une superficie de quatre ares treize centiares environ, joignant au levant et au nord M. Lioton, au midi la levée, au couchant un passage, le tout porté au plan cadastral de la commune de Saint-Clément-des-Levés, sous le numéro 810, section D.

Mise à prix, deux cents francs, ci... 200

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M<sup>e</sup> V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 12, poursuivant la vente ;  
2° A M<sup>e</sup> DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné, conformément aux prescriptions du Code de procédure civile.

Saumur, le huit mai mil huit cent quatre-vingt-treize.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le mai mil huit cent quatre-vingt-treize, folio case . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.  
Signé : L. PALUSTRE.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

Le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> étage d'une maison bien située en Bel-Air, près l'octroi de Nantilly, à Saumur.

Ces deux étages sont composés de quatre pièces chacun ; on trouvera un robinet pour service d'eau dans les cuisines.

On peut louer en totalité ou par parties. On peut y ajouter remises et écuries, caves et greniers.

## A VENDRE

Une BONNE JUMENT 1/2 sang, connue à Saumur pour une bonne trotteuse et à la charrette également.

S'adresser au bureau du journal.

## A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

## A LOUER

Pour la Saint-Jean-Baptiste prochaine

### Beaux Appartements

Au 1<sup>er</sup> et au 2<sup>e</sup> étage d'une maison, à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.

S'adresser à M. Gustave LEROY, propriétaire à Saumur, même rue, n° 29.

### Maison Bourgeoise

#### A LOUER OU A VENDRE

A ALLONNES

Ecurie, remise, jardin à fruits.

Pour visiter, s'adresser au bureau de poste du bourg.

## A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE

Maison, Jardin, Remise et Ecurie

Rue Duncan, 3.

S'adresser à M. COURALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZEMAS, A'NE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
Surtout des PIALES, ULCÈRES VARIQUEUX, etc. Les Médicaments les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement le travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEBERMOY, Médecin-Spécialiste à MELUN (S.-M.). (Frais de port gratuits par la poste.)

## ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY

Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

### INSTALLATION SPÉCIALE

Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.

TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.

Les Diners sur commande se font à l'établissement ou en ville.

VINS FINS.

La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.

## PÂTISSERIE - CONFISERIE - GLACES

Vins fins, Liqueurs, Sirops

## E. HARDY

Successeur de M. TROUVÉ

SAUMUR - 20, Rue Saint-Jean - SAUMUR

Nous rappelons à notre clientèle que nous avons un choix SPÉCIAL DE DRAGÉES POUR BAPTÊME, comme qualité et comme prix, nos Dragées étant faites à la maison et à la main, ce qui est recherché par les connaisseurs.

Nous sommes également très bien assortis pour les Boîtes Marraines en tous genres et à tous les prix.

Spécialité de Brioche pour première communion.

## GR<sup>DE</sup> ÉPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

## IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. . . . . le litre. 0,40 et 0,50  
Excellent vin rouge du Roussillon . . . . . 0,60 et 0,70  
Côtes de Bordeaux. . . . . 0,80 et 1 fr.  
Vin blanc du pays, le litre. . . . . 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

**PURGATIFS et DÉPURATIFS**  
ENGORGEMENTS d'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.  
Exiger les Véritables  
nom du Docteur Franck  
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 gr.) ; 3 fr. la Boîte (105 gr.)  
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES

## Hôtel Restaurant des TROIS-ANCRÉS

### A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe et à toute heure

Dinners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

# VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
HYGIÉNIQUE, ADHÉRENTE, INVISIBLE

Seule récompensée à l'Exposition Universelle

CH. FAY, Inventeur, 9, rue de la Paix, PARIS

et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs. (Exiger la Marque CH. FAY.)

## PRINTEMPS & ÉTÉ

# MAISON CREMIEUX

TAILLEUR

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus

Livraison Rapide. — COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.

Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure